



SECTION

Moissy le 10 Août 2017

MOISSY

PFC

TONER : Un scandale sanitaire pour Les travailleurs/euses des sites colis, Une opportunité électoraliste pour les bureaucrates de la CGT !



Jeudi 3 Août s'est tenu un CHS.CT extraordinaire suite à l'alerte TONER déclenchée par nos camarades. Diverses dispositions ont été prises, un compte rendu a été diffusé dernièrement.

Depuis plus de dix ans, le syndicat Sud s'est battu pour faire reconnaître la dangerosité de l'exposition à la poudre de TONER. Nos camarades de la section Sud de GENNEVILLIERS PFC ont été particulièrement à la pointe du combat, demandant des expertises qui ont révélé la présence de métaux lourds et autres saletés. Le site de GENNEVILLIERS, qui centralise les retours de TONER est particulièrement exposé et plusieurs collègues ont été victimes de diverses pathologies.

Ne jamais lâcher l'affaire !

La ténacité des Camarades Sud a été payante puisque, si contre toute évidence elle ne reconnaît toujours pas le danger, la direction admet le risque potentiel en décidant de procédures et de mesures de protection en cas d'exposition. Nous demandons un traitement de ces colis en toute sécurité et l'élimination du risque de contamination inévitable avec les colis des usagers lors des éclatements d'emballage. Plusieurs quotidiens, Le Parisien, L'Humanité et médias internet ont très récemment fait écho du combat acharné de nos camarades.


Les opportunistes en action !

Jamais à la traîne lorsqu'il s'agit de s'approprier le travail syndical d'autrui, le syndicat CGT « Auto », c'est-à-dire Colis île de France, a dernièrement diffusé un tract contenant un scoop : « des Toners stockés dans un CP au local réfection à MOISSY PFC ». Il est légitime de se demander comment cette organisation, inexistante en terme militant sur le site a pu découvrir cette information, et encore plus légitime de se demander pourquoi le CHS.CT de Moissy, composé de 4 camarades de Sud, ne s'en est pas aperçu avant. La réponse est simple : l'information a été livrée par un simple adhérent de la CGT,

affecté à la réfection, qui s'apercevant de ce stockage, a préféré le taire au CHS.CT du site, réservant le « scoop » à ses petits camarades en vue de la rédaction du tract précité. Nous voulons soulever ici l'irresponsabilité de cet adhérent qui a préféré rester exposé au risque et a aussi exposé ses propres collègues à la poudre de TONER, plutôt que de prévenir immédiatement le CHS.CT, de vive voix ou par le registre prévu à cet effet.

Un Syndicat discrédité sur tous les sites colis IDF

Sans doute, la manœuvre consistait-elle à mettre en évidence l'extrême efficacité de la CGT, laquelle en dépit de son absence sur le terrain, défend mieux la santé des travailleurs et des travailleuses de MOISSY que les Camarades Sud du CHS.CT !

Plus rien ne nous étonne de cette organisation syndicale, inactive depuis 2005 sur le terrain des luttes qui s'est plus singularisée ces dernières années en cassant des grèves, en signant des accords OTT complètement pourris sans demander l'avis des concernés-ées, en distribuant des casquettes Coliposte avec les cadres de la Dot dans les bureaux de postes pour inciter les facteurs Courrier à venir en ACP, le tout saupoudré d'avancement  et de promotions pour les bureaucrates de ce syndicat !

Ce n'est pas pour rien que cette organisation est arrivée dernière aux élections professionnelles, à la DOT Colis IDF !

*Quant à nous, nous appelons l'ensemble des collègues à la plus grande vigilance sur ce sujet, à l'**observation des consignes qui nous ont été listées par le CHS.CT en particulier pour ce qui concerne le droit de retrait, seule mesure efficace pour se prémunir d'une contamination.***

Nous avons assigné La Poste au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE pour obtenir la reconnaissance de la dangerosité de ce produit, expertises et dossiers médicaux à l'appui et que soient imposées de véritables mesures comme la création d'un circuit dédié pour ce produit, jugé trop coûteux !

L'audience aura lieu en Septembre 2017, un compte rendu sera diffusé sur l'ensemble des sites.

